
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

10 octobre 2019

DEMANDES D'URBANISME

- DP GROSCLAUDE Antoine, Curseille, construction d'une piscine. Avis favorable.
- PC suite COKEREN Kazim, La Corbière route Santadrienne. Bien que le projet ne se situe pas dans le rayon des 500 m par rapport aux meulières de la Molière classées dans le patrimoine de France des monuments historiques, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) préconise quelques modifications à faire liées à ce site.
- Construction sans autorisation : SAILLET Jean-François, abri chevaux au pont du Frenay. Cet abri est mobile. Il doit faire une attestation confirmant qu'il va le déplacer au moins une fois par an.

PLU

Le projet du PLU est en consultation dans les services jusqu'au 16 novembre. La CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) se réunit le 24 octobre. Pour info, à ce jour le montant de l'étude de ce dossier s'élève à 107 940 €.

ENFOUISSEMENT RESEAUX ENEDIS

L'étude pour les travaux de mise en souterrain des réseaux Enedis est bientôt terminée. Les prochains secteurs mis en souterrain seront « Chez Larpin, Les Ruhin, Ludran », et de chaque côté de la traversée de Curseille dans les accotements.

BOIS ET FORETS

Au conseil d'administration auquel Hervé a participé, il était question de la tempête qui a lieu le 1er juillet. 50 000 m³ de bois ont été déracinés, éclatés, dont 40 000 m³ sur Magland et principalement des bois communaux. La vente des coupes 2020 sera sans doute impactée. 2 solutions : baisser le prix ou reporter la vente d'une année.

Les communes forestières ont organisé une sortie de 3 jours en Autriche pour visiter la forêt et voir comment elle est exploitée, ainsi qu'une scierie. Elle travaille 1000 m3 de bois par jour. Les grumes arrivent en longueur de 4 m alors qu'ici elles demandent des grumes de 16 m. Les scieries aboutent les grumes et les revendent en grande longueur.

Communes forestières : Hervé rappelle la formation proposée par les communes forestières mardi 15 octobre à St André, qui a pour objet : les dessertes forestières et les autorisations que les bûcherons doivent faire en mairie.

Projet création piste forestière : l'ONF prépare une étude pour créer des chemins de desserte. Ces projets ne sont pas très dynamiques, et ont peu de motivation Deux projets sont en discussion : 1°) Col de Ludran, Viuz et direction Sur Vuan. Ces chemins sont inabordables, boueux. 2°) Chez Barret Bogève, direction Viuz. La commune de Viuz est favorable uniquement pour un chemin de traine. Un 3è projet peut-être avec Fillinges : Planet direction le Cuffat. A suivre.

Sortie des écoles : les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une sortie et d'une animation pédagogique à La Joux faite par Monsieur Tissot et Hervé. Ils ont été très intéressés par les explications faites sur le crapaud sonneur, le lynx, la chouette...

SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

Des commissions thématiques, économie commerce, urbanisme logement, environnement agriculture forêt tourisme, vont avoir lieu pour écrire les orientations du PADD du SCOT Cœur du Faucigny. Les dates seront communiquées aux conseillers pour y participer.

DOTATIONS DE L'ETAT

Le Maire fait part des dotations de l'état versées à la commune :

- DEL (dotation élus locaux) : 3030 €
- FDPTP (fonds départementaux de péréquation de la TP) : 6067 €
- DMTO (droit mutation à titre onéreux) : 86 834 €

AGRANDISSEMENT SALLE DES FETES

Le SYANE a accordé une subvention de 56 000 € pour l'agrandissement de la salle des fêtes.

VENTE MATERIEL

Le groupe électrogène qui avait été acheté pour la pompe de relevage de la STEP en cas d'incident électrique n'a plus lieu d'être étant donné que l'assainissement n'est plus de la compétence communale. Monsieur Saillet Julien est intéressé par ce matériel. Avis favorable pour le vendre 3000 €.

IMPASSE DE L'UCHE

L'entreprise GRDE est intervenue sur l'impasse de l'Uche pour des travaux d'élagage. Ce chemin a été détérioré, mais l'entreprise n'a pas le temps de le réparer. Monsieur Chatelain Lionel fera la remise en état qui sera prise en charge par GRDE pour un montant de 500 €.

PAYSALP

L'assemblée générale de Paysalp a lieu le 20 novembre. Francis qui va habituellement à cette réunion sera absent ce jour. Qui se porte volontaire ?